

Conditions Générales de Vente (CGV)

Pearl Bike - vente de biens et prestations associées

Version révisée du 19 août 2026 - base interne : version du 17 juin 2026

Exploitant	Adrien Agu - Entrepreneur individuel
Nom commercial	Pearl Bike
Siège	3 boulevard de La Teste, 33120 Arcachon, France
Magasin / atelier	Gare de La Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch, France
Immatriculation	SIREN 895 026 417 - SIRET 895 026 417 00017 - RCS Bordeaux
TVA intracommunautaire	FR50 895026417
Téléphone	05 31 10 68 30
E-mail	contact@pearlbike.com
Site	https://pearlbike.com

Assurance professionnelle

Pearl Bike est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle souscrit auprès de Gan Assurances, couvrant notamment, selon les garanties effectivement souscrites et dans leurs limites, sa responsabilité civile exploitation et sa responsabilité professionnelle liée à son activité.

Agence : GAN Assurances La Teste de Buch Arcachon - Davet - 32 avenue Charles de Gaulle, 33260 La Teste-de-Buch, France - Tél. 05 57 52 64 76.

L'étendue territoriale, les plafonds, franchises, exclusions et conditions de mobilisation des garanties sont ceux prévus par le contrat d'assurance en vigueur. Les informations utiles relatives à la couverture peuvent être communiquées sur demande.

Version et opposabilité

La version applicable est celle portée à la connaissance du client au moment de la conclusion du contrat ou de la prestation. En cas de contradiction entre ces conditions générales et des conditions particulières expressément acceptées, les conditions particulières prévalent dans la limite des dispositions impératives.

Ce document remplace les versions antérieures pour les opérations conclues après sa date d'entrée en vigueur.

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes et prestations conclues avec Pearl Bike, en magasin, à distance, via le site pearlbike.com, par téléphone, e-mail, devis ou tout autre support accepté par les parties.

Elles concernent notamment les vélos, vélos à assistance électrique (VAE), fat bikes, vélos cargo, trottinettes, pièces détachées, accessoires, équipements, biens neufs ou d'occasion, ainsi que les prestations d'entretien, montage, diagnostic et réparation. Les interventions atelier peuvent également être soumises aux Conditions Générales de Réparation (CGR). Les mises à disposition temporaires de matériel relèvent des CGL.

Les règles protectrices du Code de la consommation s'appliquent lorsqu'elles sont impératives et que l'acheteur agit en qualité de consommateur. Les dispositions spécifiquement identifiées « professionnels » ne s'appliquent qu'aux clients professionnels.

2. Produits, informations et disponibilité

Pearl Bike présente les caractéristiques essentielles des produits et services avec le plus grand soin. Les photographies, illustrations et rendus peuvent comporter de légères différences non substantielles. Les caractéristiques contractuelles sont celles communiquées au client au moment de la commande ou du devis.

Les offres sont valables dans la limite des stocks, disponibilités fournisseurs et capacités de l'atelier. En cas d'indisponibilité après commande, Pearl Bike informe le client dans les meilleurs délais et propose, selon le cas, une nouvelle date, une solution équivalente acceptée par le client ou le remboursement des sommes dues.

Pour les pièces détachées et produits nécessitant une compatibilité technique, le client doit fournir les références, dimensions, modèle, numéro de série ou photographies nécessaires. Une compatibilité ne peut être garantie lorsque les informations communiquées sont incomplètes ou erronées.

Lorsque le fabricant ou l'importateur communique une durée ou des modalités de disponibilité des pièces détachées, Pearl Bike transmet cette information au consommateur dans les conditions prévues par la réglementation. L'absence d'une pièce chez Pearl Bike ne signifie pas nécessairement son indisponibilité chez le fabricant ou dans d'autres réseaux.

3. Prix

Les prix applicables sont ceux affichés, indiqués au devis, au bon de commande, à la facture ou au moment de la validation en ligne. Pour les consommateurs, les prix sont exprimés toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable. Pour les professionnels, les prix peuvent également être présentés hors taxes.

À titre de tarif atelier de référence au jour de la présente version, la main-d'œuvre mécanique est facturée 60 € TTC/heure et la main-d'œuvre électronique 120 € TTC/heure. Les pièces, consommables, frais de port, récupération, prestations de tiers et opérations particulières sont facturés en supplément lorsqu'ils ne sont pas inclus dans le prix annoncé ou le devis.

Pearl Bike peut modifier ses tarifs pour les opérations futures. Une modification de tarif n'affecte pas une commande ou un devis déjà accepté, sauf avenant exprès ou modification demandée par le client.

4. Devis, commande et formation du contrat

4.1 Devis et atelier

Lorsqu'un devis est établi, le contrat est formé par son acceptation dans les conditions indiquées sur le document : signature manuscrite ou électronique, validation en ligne, accord écrit ou paiement de l'acompte demandé.

Un acompte pouvant aller jusqu'à 50 % du montant TTC peut être exigé à la commande, notamment pour les pièces spécifiques, commandes fournisseurs ou opérations nécessitant un engagement préalable. Le montant et la nature du versement sont précisés sur le devis ou la commande.

Toute prestation ou fourniture supplémentaire significative non prévue au devis doit faire l'objet de l'accord du client. Une anomalie de sécurité découverte au cours d'une intervention peut donner lieu à une information, une recommandation ou un refus de remise en circulation lorsque l'intervention demandée rendrait le véhicule manifestement dangereux.

4.2 Vente en magasin

Une vente conclue physiquement en magasin est ferme dès accord sur le bien et le prix, sous réserve des garanties légales. Elle ne bénéficie pas du droit légal de rétractation applicable aux contrats conclus à distance. Sauf défaut de conformité ou accord commercial exceptionnel de Pearl Bike, les articles achetés en magasin ne sont ni repris ni échangés.

4.3 Vente à distance et Click & Collect

Lorsqu'une commande est conclue et payée à distance avant retrait, le retrait en magasin (« Click & Collect ») ne transforme pas, à lui seul, la commande en vente physique : les règles applicables aux contrats à distance demeurent applicables lorsque les conditions légales sont réunies. À l'inverse, une simple réservation sans conclusion du contrat à distance peut aboutir à une vente conclue en magasin.

5. Paiement

Le paiement s'effectue par les moyens proposés par Pearl Bike au moment de la vente, de la commande, du devis ou du règlement. Le solde est payable comptant à la délivrance du bien ou à l'achèvement de la prestation, sauf échéance particulière écrite.

Pearl Bike peut réaliser ou demander des contrôles raisonnables de cohérence ou d'identité lorsqu'une opération présente un risque de fraude. Une commande peut être suspendue jusqu'à vérification, dans le respect des règles relatives aux données personnelles.

5.1 Retard de paiement des professionnels

Pour les clients professionnels, tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans rappel nécessaire, l'exigibilité de pénalités de retard au taux contractuel indiqué sur la facture, qui ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnisation complémentaire peut être demandée lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs, sur justification.

Sauf mention contraire, aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

6. Réserve de propriété

Les marchandises demeurent la propriété de Pearl Bike jusqu'au paiement intégral du prix, conformément aux règles applicables à la réserve de propriété. Les risques liés au bien sont transférés selon les règles légales applicables à la qualité du client et au mode de remise ou de livraison.

7. Livraison, retrait et transfert des risques

Les modalités, frais et délais de livraison ou de retrait sont communiqués avant la conclusion de la commande lorsque cela est requis. Pour un consommateur, à défaut de date ou de délai convenu, la livraison intervient sans retard injustifié et au plus tard dans le délai légal applicable. Les délais dépendant d'un transporteur ou d'un fournisseur sont précisés aussi exactement que possible sans priver le consommateur de ses droits impératifs.

Pour un consommateur, Pearl Bike demeure responsable de la bonne exécution de ses obligations de livraison dans les conditions prévues par la loi, y compris lorsque le transport est confié à un tiers choisi par Pearl Bike. Le client est invité à signaler sans délai tout colis endommagé ou produit manquant afin de faciliter les recours, sans que cette recommandation ne réduise ses droits légaux.

8. Droit de rétractation pour les contrats à distance

Lorsqu'il agit en qualité de consommateur et que le contrat est conclu à distance ou hors établissement, le client dispose en principe d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Pour les biens, le délai court en principe à compter de la réception du bien. Pour les prestations de services, il court en principe à compter de la conclusion du contrat. Le consommateur peut notifier sa décision par une déclaration dénuée d'ambiguïté ou au moyen du formulaire figurant en annexe.

Les exceptions légales peuvent notamment concerner les biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, certains biens scellés pour des raisons d'hygiène après descelllement et les prestations pleinement exécutées avant la fin du délai lorsque l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur et la reconnaissance de la perte de son droit une fois la prestation pleinement exécutée.

Si le consommateur demande expressément le commencement d'une prestation avant la fin du délai de rétractation puis se rétracte alors que la prestation n'est pas totalement exécutée, il peut être redevable du montant correspondant au service déjà fourni dans les conditions prévues par la loi.

Les frais directs de retour d'un bien faisant l'objet d'une rétractation restent à la charge du consommateur sauf disposition contraire ou défaut d'information applicable. Le bien doit être manipulé uniquement dans la mesure nécessaire pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement.

Lorsqu'un contrat est conclu à distance au moyen d'une interface en ligne et qu'un droit de rétractation est applicable, la réglementation impose au professionnel de mettre à disposition, pendant le délai légal, une fonctionnalité gratuite permettant au consommateur d'exercer sa rétractation en ligne. Cette fonctionnalité s'ajoute aux autres modes de notification admis par la loi et doit être effectivement accessible sur l'interface concernée.

9. Garanties légales - consommateurs

ENCADRÉ - GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Pearl Bike, en qualité de vendeur, répond des défauts de conformité des biens dans les conditions des articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation. Le consommateur dispose de deux ans à compter de la délivrance du bien pour mettre en œuvre cette garantie et, pendant ce délai, il lui suffit d'établir l'existence du défaut dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque la vente prévoit la fourniture continue d'un contenu ou service numérique pendant plus de deux ans, la garantie applicable à cet élément numérique couvre la période de fourniture prévue. Le vendeur fournit, le cas échéant, les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

En cas de défaut de conformité, le consommateur peut demander la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions légales. La mise en conformité doit être réalisée sans frais, sans inconvénient majeur et, en principe, dans un délai maximal de trente jours. Dans les situations prévues par la loi, le consommateur peut obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat.

Pour les biens d'occasion, la garantie légale demeure applicable ; toutefois, les défauts apparaissant dans les douze mois suivant la délivrance sont présumés exister au moment de celle-ci, sauf preuve contraire ou incompatibilité avec la nature du bien ou du défaut.

Un bien réparé dans le cadre de la garantie légale bénéficie d'une prolongation de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale est renouvelée pour deux ans à compter du remplacement. Toute période d'immobilisation en vue de la mise en conformité suspend la garantie restant à courir.

Lorsque les conditions légales sont réunies, le consommateur peut obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat, notamment en cas de refus de mise en conformité, dépassement du délai légal, inconvénient majeur, persistance du défaut ou défaut suffisamment grave. La résolution n'est pas ouverte lorsque le défaut est mineur.

Les droits liés à la garantie légale de conformité résultent des articles L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation. Le vendeur qui ferait obstacle de mauvaise foi à leur mise en œuvre s'expose aux sanctions prévues par la loi.

La garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil peut également être invoquée pendant deux ans à compter de la découverte du défaut lorsque ses conditions sont réunies. Elle peut conduire, selon le cas, à une réduction du prix ou au remboursement contre restitution du bien. Ces droits s'exercent indépendamment d'une éventuelle garantie commerciale.

La garantie légale de conformité concerne les biens vendus aux consommateurs. Les interventions d'entretien ou de réparation restent soumises aux règles de responsabilité et aux engagements contractuels propres à la prestation ; les pièces vendues ou fournies à l'occasion de ces opérations bénéficient des garanties légales lorsqu'elles entrent dans leur champ d'application.

Pour toute mise en œuvre d'une garantie légale : Pearl Bike - Gare de La Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch - 05 31 10 68 30 - contact@pearlbike.com.

Lorsqu'une garantie commerciale ou constructeur est proposée, ses conditions, sa durée et son éventuel périmètre sont précisés séparément. Elle ne remplace ni ne limite les garanties légales dues au consommateur.

Le service après-vente, les demandes de garantie et les réclamations peuvent être adressés aux coordonnées de Pearl Bike indiquées dans les présentes CGV. Aucun surcoût de communication n'est appliqué par Pearl Bike pour contacter le magasin ; le coût éventuel dépend uniquement de l'offre de l'opérateur du client.

10. Produits d'occasion

L'état d'un produit d'occasion, ses éventuelles traces d'usage, réparations connues ou défauts expressément acceptés sont décrits aussi précisément que possible. L'acceptation d'un défaut particulier clairement porté à la connaissance du consommateur n'exclut pas la garantie légale pour les autres défauts de conformité entrant dans son champ d'application.

11. Prestations d'atelier

Le client doit signaler les symptômes connus, modifications antérieures, dommages, accessoires et éléments particuliers du véhicule. Pearl Bike peut refuser une intervention techniquement impossible, non sûre, illicite, incompatible avec le véhicule ou nécessitant des pièces indisponibles.

Un diagnostic constitue une prestation distincte lorsqu'il est facturé comme tel et ne garantit pas nécessairement la réparabilité du véhicule. Les délais d'intervention sont indicatifs lorsqu'ils dépendent d'un diagnostic, d'un fournisseur, d'un fabricant ou d'un prestataire externe.

Lorsqu'un client refuse une recommandation de sécurité ou une réparation nécessaire à la remise en état complète, Pearl Bike peut consigner ce refus sur le devis, l'ordre de réparation ou la facture et limiter son intervention au périmètre expressément accepté, sous réserve de pouvoir refuser une remise en circulation manifestement dangereuse.

12. Responsabilité

Pearl Bike est responsable dans les limites prévues par la loi des dommages directs résultant de l'inexécution de ses obligations. Aucune clause des présentes CGV ne peut priver un consommateur d'un droit impératif ni exclure une responsabilité qui ne peut légalement être limitée.

Pearl Bike n'est pas responsable des dommages résultant d'un usage non conforme du produit, d'un débridage, d'une modification non autorisée, d'un mauvais entretien, d'un accident, du non-respect des notices ou d'une information essentielle dissimulée par le client, sous réserve de ses propres obligations légales.

13. Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement répondant aux critères légaux de la force majeure. Les parties se rapprochent afin de déterminer les conséquences pratiques sur la commande ou la prestation.

14. Données personnelles

Pearl Bike traite les données nécessaires à la gestion des comptes, commandes, devis, réparations, paiements, garanties, prévention de la fraude et obligations comptables. Les informations détaillées relatives aux finalités, bases légales, durées de conservation et droits des personnes sont précisées dans les documents de confidentialité du site.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à contact@pearlbike.com. Le client dispose également, lorsque les conditions sont réunies, du droit de saisir la CNIL.

15. Propriété intellectuelle

Les marques, logos, photographies, textes, documents, visuels, créations et éléments du site Pearl Bike restent protégés par les droits de propriété intellectuelle applicables. Toute reproduction ou exploitation non autorisée est interdite.

16. Réclamation, médiation et litiges

Toute réclamation doit d'abord être adressée à Pearl Bike par écrit à contact@pearlbike.com ou à l'adresse du magasin, avec les justificatifs utiles.

Pour les litiges de consommation non résolus après réclamation préalable, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par Pearl Bike : CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris - declarer-un-litige@cm2c.net - www.cm2c.net.

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (ODR/RLL) ayant été supprimée, les présentes CGV n'y renvoient plus.

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Pour les consommateurs, les règles impératives de compétence juridictionnelle s'appliquent. Pour les professionnels, toute clause attributive de compétence éventuellement convenue dans un document particulier ne s'applique que si elle est valable au regard du droit applicable.

17. Preuve, archivage et échanges électroniques

Les devis, commandes, factures, confirmations, e-mails, validations en ligne, signatures électroniques et enregistrements conservés dans des conditions permettant d'en garantir l'intégrité peuvent constituer des éléments de preuve conformément à la loi. Lorsqu'une obligation légale d'archivage du contrat s'applique, le consommateur peut en demander l'accès dans les conditions prévues par la réglementation.

18. Dispositions finales

Si une clause est déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations demeurent applicables. Le fait de ne pas invoquer immédiatement une clause ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Pearl Bike peut modifier les présentes CGV pour les opérations futures. La version applicable est celle communiquée au client lors de la conclusion du contrat.

Annexe - Modèle de formulaire de rétractation

À utiliser uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat pour lequel un droit de rétractation est légalement applicable.

FORMULAIRE

À l'attention de Pearl Bike - Gare de La Teste-de-Buch, 33260 La Teste-de-Buch - contact@pearlbike.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien / la prestation de services suivante :

Commandé le / reçu le : _____

Nom du consommateur : _____ Adresse : _____

Date : _____ Signature (uniquement en cas de notification sur papier) : _____